



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 20 janvier 2020 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Jean-François Poulin et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière. M. Vincent Roy est absent.

La séance débute en soulignant les anniversaires de service de M<sup>mes</sup> et MM. Annie Tougas (Cinq ans), Clermont Bouvier (Cinq ans), Dino Coudé (Cinq ans), Hélène Couture-Dubé (Cinq ans), Charles Marcotte (Cinq ans), Sylvain Lapointe (Cinq ans), Julien Ferland (Cinq ans), Patrick Thibodeau (Cinq ans), Dominic Drouin (Cinq ans), François Tringle (Dix ans), Jacques Rousseau (Dix ans), Suzanne Dubuc (Quinze ans), Yvan Roy (Vingt ans) et Lucie Choquette (Vingt-cinq ans).

### **Première période de questions**

Aucune des dix-huit personnes présentes ne s'exprime.

#### **2020-008 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant :

46. Rue Welch - Phase 1 - Réception finale.

### **Procès-verbaux**

#### **2020-009 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 9 et 16 décembre 2019 et 6 janvier 2020**

Documents : Procès-verbaux des séances tenues les 9 et 16 décembre 2019 et 6 janvier 2020.

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 9 et 16 décembre 2019 et 6 janvier 2020 a été remise à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 9 et 16 décembre 2019 et 6 janvier 2020.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

### **Réglementation**

#### **2020-010 Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham - Avis de motion**

Document : *Projet de Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham, non daté.*



M. Jean-Yves Boulianne donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham* afin de le mettre à jour.

**2020-011**      **Dépôt du projet de *Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham***

Document :      *Projet de Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham*, non daté.

M. Jean-Yves Boulianne dépose le projet de *Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham* lequel prévoit une mise à jour.

**2020-012**      ***Règlement modifiant le Règlement 574 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour l'année 2020 - Avis de motion***

Document :      *Projet de Règlement modifiant le Règlement 574 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour l'année 2020*, non daté.

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 574 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour l'année 2020*, afin de bonifier cette aide.

**2020-013**      **Dépôt du projet de *Règlement modifiant le Règlement 574 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour l'année 2020***

Document :      *Projet de Règlement modifiant le Règlement 574 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour l'année 2020*, non daté.

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette dépose le projet de *Règlement modifiant le Règlement 574 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour l'année 2020*.

**2020-014**      ***Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Clôtures) - Avis de motion***

Document :      *Projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Clôtures)*, non daté.

M. Jean-François Poulin donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Clôtures)* afin de permettre des clôtures plus hautes dans certains cas.

**2020-015**      **Adoption du premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Clôtures)***

Document :      *Premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Clôtures)*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;



CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Clôtures)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2020-016**      ***Règlement relatif à l'attribution et à l'affichage des numéros d'immeubles - Avis de motion***

Document :      *Projet de Règlement relatif à l'attribution et à l'affichage des numéros d'immeubles, non daté.*

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement relatif à l'attribution et à l'affichage des numéros d'immeubles* afin de le mettre à jour et principalement octroyer des numéros d'immeubles aux cimetières et parcs.

**2020-017**      ***Dépôt du projet de Règlement relatif à l'attribution et à l'affichage des numéros d'immeubles***

Document :      *Projet de Règlement relatif à l'attribution et à l'affichage des numéros d'immeubles, non daté.*

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette dépose le projet de *Règlement relatif à l'attribution et à l'affichage des numéros d'immeubles* lequel prévoit une mise à jour, principalement pour octroyer des numéros d'immeubles aux cimetières et parcs.

**2020-018**      ***Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham - Avis de motion***

Document :      *Projet de Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham, non daté.*

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham* afin de le mettre à jour.

**2020-019**      ***Dépôt du projet de Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham***

Document :      *Projet de Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham, non daté.*

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault dépose le projet de *Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham* lequel prévoit une mise à jour des dispositions.

**2020-020**      ***Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses) - Avis de motion***

Document :      *Projet de Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses), non daté.*

M. Jean-François Poulin donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses)* afin de spécifier que le titulaire d'un permis doit en avoir pris possession avant de débiter ses travaux.



**2020-021 Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses)**

Document : *Projet de Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses)*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2020-022 Règlement modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses) - Avis de motion**

Document : *Projet de Règlement modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses)*, non daté.

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses)* afin de faire la concordance avec le règlement de sécurité incendie.

**2020-023 Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses)**

Document : *Projet de Règlement modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses)*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2020-024 Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330 - Avis de motion**

Document : *Projet de Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330*, non daté.

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330* afin de mettre ces dispositions à jour.



- 2020-025**      **Dépôt du projet de Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330**
- Document :      *Projet de Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330, non daté.*
- M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette dépose le projet de *Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330* lequel prévoit une mise à jour des dispositions.
- 2020-026**      **Adoption du second projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-045)**
- Document :      *Second projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-045), non daté.*
- CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;
- CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 9 décembre 2019;
- CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 9 décembre 2019;
- CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;
- Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette
- ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-045)* soit adopté suivant sa forme et teneur.
- 2020-027**      **Adoption du second projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones I2-006 et H3-072)**
- Document :      *Second projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones I2-006 et H3-072), non daté.*
- CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;
- CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 9 décembre 2019;
- CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 9 décembre 2019;
- CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;
- Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette
- ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones I2-006 et H3-072)* soit adopté suivant sa forme et teneur.
- QUE le titre de ce règlement a été modifié en remplaçant la zone H1-071 par H3-072.
- QUE cette modification ne touche en rien la portée de ce règlement.
- 2020-028**      **Adoption du Règlement 453-3 modifiant le Règlement 453 adoptant le plan d'urbanisme de la Ville de Farnham (Affectation du sol)**
- Document :      *Règlement 453-3 modifiant le Règlement 453 adoptant le plan d'urbanisme de la Ville de Farnham (Affectation du sol), non daté.*



CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 9 décembre 2019;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été adopté le 9 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 453-3 modifiant le Règlement 453 adoptant le plan d'urbanisme de la Ville de Farnham (Affectation du sol)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

### Direction générale et ressources humaines

2020-029

#### Fin de la période de probation de M. Yves Deslongchamps

CONSIDÉRANT que M. Yves Deslongchamps a été embauché à titre de directeur général le 7 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que M. Deslongchamps était soumis à une période de probation;

CONSIDÉRANT que M. Deslongchamps a terminé avec succès cette période de probation;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de confirmer l'embauche de M. Yves Deslongchamps à titre de directeur général rétroactivement au 7 décembre 2018.

2020-030

#### Organisation municipale de sécurité civile de la Ville de Farnham

CONSIDÉRANT le départ de M. Michel Phaneuf;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que, sous la supervision constante du maire, l'Organisation municipale de sécurité civile de la Ville de Farnham soit définie comme suit :

Poste	Responsable	Substitut
Coordonnateur	Yves Deslongchamps	-
Coordonnatrice adjointe	Jennika Rodrigue Lacasse	-
Registre des opérations	Marielle Benoit	Annie Tougas
Directeur des opérations	Mario Nareau	Patrick Morin
Administration/Finance/ Informatique	Julie Laguë	Josianne Monty
Télécommunications	Patrick Morin	Jean Quintin
Ressources humaines	Roxanne Roy Landry	Mélanie Gagnon



Poste	Responsable	Substitut
Communications et information	Annie Lévesque	Éric Tremblay
Travaux publics	Nicolas-Éric Vary	Mark Fontaine
Services aux sinistrés	Roxanne Roy-Landry	Mélanie Gagnon
Génie et urbanisme	Amélie Bergeron	Marie-Ève Tétreault
Traitement de l'eau	Alain Baril	Martin Lauzon

QUE la résolution 2019-208 soit abrogée à toutes fins que de droit.

**2020-031 Politique portant sur le remboursement des frais de déplacement et de représentation**

Document : Projet de Politique portant sur le remboursement des frais de déplacement et de représentation.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour la Politique portant sur le remboursement des frais de déplacement et de représentation;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver les termes de la nouvelle Politique portant sur le remboursement des frais de déplacement et de représentation.

QUE la résolution 2013-468 soit abrogée à toutes fins que de droit.

**2020-032 Nomination d'une coordonnatrice aux projets aux Services des travaux publics et de traitement des eaux**

CONSIDÉRANT la réorganisation du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que l'affichage de ce poste a été effectué;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de nommer M<sup>me</sup> Isabelle Pedneault au poste de coordonnatrice aux projets aux Services des travaux publics et de traitement des eaux, à compter du 10 février 2020.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la lettre d'entente signée à cet effet.

**2020-033 Embauche d'une coordonnatrice aux opérations aux Services des travaux publics et de traitement des eaux**

CONSIDÉRANT la réorganisation du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que l'affichage de ce poste a été effectué;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne



ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'embaucher M<sup>me</sup> Marie-Laurence Séguin au poste de coordonnatrice aux opérations aux Services des travaux publics et de traitement des eaux, à compter du 10 février 2020.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la lettre d'entente signée à cet effet.

**2020-034 Ancienneté des employés cols bleus**

CONSIDÉRANT la restructuration du Service des travaux publics;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver la modification de l'article 9.08 de la convention collective des employés cols bleus afin de préciser que l'ancienneté des employés cols bleus s'appliquent à l'ensemble des employés cols bleus au sein du Service des travaux publics.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

**2020-035 Abrogation de la résolution 2019-639 - Embauche d'un employé au Service des travaux publics**

CONSIDÉRANT que M. Alexandre Barabé s'est trouvé un autre emploi, avant l'adoption de la résolution 2019-639 et ne s'est par conséquent pas présenté;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'abroger la résolution 2019-639 à toutes fins que de droit.

**Grefte et affaires juridiques**

**2020-036 Servitude réelle et perpétuelle de passage et d'égout pluvial - Projet Côte du Pacifique**

CONSIDÉRANT que le maire a apposé son veto sur la résolution 2019-706 adoptée le 16 décembre 2019 en vertu des dispositions de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT que des éléments nouveaux ont été apportés;

CONSIDÉRANT que certains autres sont à venir;

CONSIDÉRANT que ces derniers auront des effets sur la teneur de la décision à prendre;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de ne pas approuver de nouveau la résolution 2019-706.

QU'en conséquence, la résolution 2019-706 n'a pas d'effet.





**2020-037 Dénomination d'une rue projetée**

CONSIDÉRANT que l'ouverture d'une rue est projetée à court terme sur le lot 6 319 003 du cadastre du Québec;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la rue projetée sur le lot 6 319 003 du cadastre du Québec située dans le futur secteur agroalimentaire soit nommée rue de la Gastronomie.

**2020-038 Adhésion à l'entente entre l'Union des Municipalités du Québec et Énergir, s.e.c.**

CONSIDÉRANT que les Municipalités sont, en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*, gestionnaires et propriétaires de l'emprise publique municipale;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la Régie de l'énergie* accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

CONSIDÉRANT qu'il est aussi prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la Municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie;

CONSIDÉRANT qu'il est important que chaque partie, qu'il s'agisse d'une Municipalité, d'un contribuable ou d'une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le 29 octobre 2019, Énergir, s.e.c. et l'Union des Municipalités du Québec ont conclu une entente-cadre à cet égard;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les Municipalités sur la base d'un ratio de 2,5 % des coûts des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Énergir, s.e.c. sur le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la Municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur gazier;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que les conditions prévues à l'entente-cadre entre l'Union des Municipalités du Québec et Énergir, s.e.c. soient adoptées telles que soumises.

QUE copies de cette résolution soient transmises à l'Union des Municipalités du Québec et Énergir, s.e.c.

**Finances municipales**

**2020-039 Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 15 janvier 2020**

Documents : Listes de chèques et état des revenus et dépenses au 15 janvier 2020.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault



ET RÉSOLU unanimement des conseillers que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 734 434,31 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 273 992,90 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 15 janvier 2020 soit approuvé.

**2020-040 Travaux au Centre de la nature (Passerelle et plateforme) - Paiement 1**

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 16 décembre 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'effectuer le paiement 1 des travaux au Centre de la nature (Passerelle et plateforme) à la compagnie Excavation E.S.M. inc. au montant de 111 238,31 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 70 750 \$, excluant les taxes a été appliquée à ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-721.

**2020-041 Travaux de réhabilitation du réseau routier local volet redressement - Paiement 4 et réception provisoire**

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 10 décembre 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'effectuer le paiement 4 des travaux de réhabilitation du réseau routier local volet redressement à la compagnie Excavation St-Pierre et Tremblay au montant de 158 080,98 \$ incluant les taxes.

QU'une retenue de 5 % représentant la somme de 7 236,40 \$, excluant les taxes, a été appliquée à ce paiement.

QUE la réception provisoire des travaux soit acceptée en date du 5 décembre 2019.

QUE 50 % des retenues des paiements 1 à 3 soient remises à la compagnie Excavation St-Pierre et Tremblay.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

**2020-042 Fabrique de la Paroisse Saint-Romuald - Aide financière**

Document : Formulaire de demande d'aide financière reçu le 12 décembre 2019.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer une aide financière de 2 400 \$ à la Paroisse Saint-Romuald pour la réalisation d'une seconde évaluation de l'état des flèches et de la structure générale de l'église Saint-Romuald.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.



**2020-043 Centre de pédiatrie sociale en communauté Brome-Missisquoi Main dans la main - Aide financière**

Document : Formulaire de demande d'aide financière reçu le 3 décembre 2019.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer une aide financière de 2 500 \$ au Centre de pédiatrie sociale en communauté Brome-Missisquoi Main dans la main pour leurs activités 2020.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

**2020-044 Action Plus Brome-Missisquoi - Aide financière**

Document : Formulaire de demande d'aide financière reçu le 5 décembre 2019.

CONSIDÉRANT que cet organisme doit déménager ses bureaux;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer une aide financière de 2 500 \$ à l'organisme Action Plus Brome-Missisquoi pour leur déménagement, à la condition que la relocalisation soit sur le territoire de Farnham.

QUE cette somme sera versée lorsque le déménagement sera terminé.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

**2020-045 Chevaliers de Colomb de Farnham - Aide financière**

Document : Formulaire de demande d'aide financière reçu le 7 janvier 2020.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de verser, pour l'année 2020, une somme de 150 \$ par collecte de sang organisée par les Chevaliers de Colomb de Farnham, sur le territoire de Farnham, jusqu'à concurrence de trois collectes.

QUE cette somme sera versée après la tenue de chacun de ces événements.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

**Travaux publics**

**2020-046 Travaux de construction de la rue des Glaïeuls, phase II - Octroi du contrat**

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 20 décembre 2019 et analyse de conformité administrative datée du 16 janvier 2020.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public treize soumissions ont été déposées comme suit :



Soumissionnaires	Prix (Incluant les taxes)
Dexsen	154 009,24 \$ (156 515,70 \$ erreur de calcul corrigée)
MSA infrastructures inc.	168 168 \$
Les Entreprises Denexco inc.	176 018,96 \$
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.	177 077,79 \$
Excavation Dominic Carey inc.	177 586,83 \$
Groupe AllaireGince infrastructures inc.	185 000 \$
Excavation Darche inc.	185 799,60 \$
Construction Techroc inc.	194 929,07 \$
Univert paysagement inc.	199 999,01 \$
B. Frégeau & fils inc.	208 932,57 \$
G. J. Ménard aménagement inc.	212 964,14 \$
175784 Canada inc. (Bricon)	224 238,24 \$
Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud)	267 518,78 \$

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le contrat pour les travaux de construction de la phase II de la rue des Glaïeuls soit octroyé à la compagnie Dexsen au coût de 156 515,70 \$ incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

### Planification et aménagement du territoire

#### 2020-047 Échange de lots - Rue des Marguerites Est - Modification à la résolution 2019-651

CONSIDÉRANT que cet échange vise des lots de rues;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la résolution 2019-651 soit modifiée en ajoutant le texte suivant :

"QUE le caractère de rue soit retiré aux lots 6 309 989 et 6 309 990 du cadastre du Québec."

#### 2020-048 Projet de développement de la "Tourbière"

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 16 décembre 2019.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham est propriétaire d'un grand terrain développable situé au sud de la route 104;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham souhaite que le développement soit orienté autour du milieu humide (Tourbière) situé au centre de la propriété;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham souhaite avoir une planification utilisant les principes de développement durable;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin



ET RÉSOLU unanimement des conseillers de mandater la firme BC2 Groupe Conseil inc. pour l'assistance dans la planification du projet de développement nommé la "Tourbière" au coût de 25 000 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

**2020-049 Programme Rénovation Québec 2020-2021 - Participation**

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 16 décembre 2019.

CONSIDÉRANT que de nouvelles sommes seront injectées dans les programmes d'amélioration de l'habitat de la Société d'habitation du Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a démontré depuis plusieurs années son intérêt à participer au Programme Rénovation Québec;

CONSIDÉRANT que ce programme de subventions à la rénovation a eu des effets positifs sur le parc immobilier de Farnham;

CONSIDÉRANT la forte demande pour la programmation 2019-2020;

CONSIDÉRANT que des interventions plus ciblées devraient être effectuées sur certaines parties du territoire afin d'améliorer la qualité de l'habitat;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseiller de confirmer à la Société d'habitation du Québec l'intention de la Ville de Farnham de participer au Programme Rénovation Québec 2020-2021 et demande une enveloppe budgétaire de 80 500 \$ à être versée aux propriétaires d'immeubles en vertu de ce programme.

QUE la Ville de Farnham versera également une somme de 80 500 \$ advenant l'acceptation de la présente demande.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-639-00-992.

**2020-050 Programmation Rénovation Québec - Mandat pour l'analyse des demandes**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que M<sup>me</sup> Sylvie Lavigneur soit mandatée afin d'effectuer l'analyse des demandes de subventions qui seront déposées à la Ville de Farnham dans le cadre du Programme Rénovation Québec 2020-2021, au taux horaire de 65 \$.

QUE les déplacements de M<sup>me</sup> Lavigneur soient remboursés au taux de 0,54 \$ du kilomètre.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-639-00-453.

**2020-051 Réaménagement de deux sections de la piste cyclable**

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 16 décembre 2019.



CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham souhaite réaménager deux sections de la piste cyclable;

CONSIDÉRANT qu'un mandat doit être octroyé auprès d'une firme d'ingénierie pour la réalisation de plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est PROPOSÉ par Mme Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de mandater la firme Cima+ pour la réalisation de plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre du réaménagement de deux sections de la piste cyclable La Montérégiade au coût de 34 800 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-721.

**2020-052**

**Planification du centre-ville**

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 6 janvier 2020.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham souhaite dynamiser le centre-ville;

CONSIDÉRANT que la Ville de la Ville de Farnham souhaite se promouvoir d'une planification détaillée;

CONSIDÉRANT que l'organisme Rues Principales se spécialise dans la revitalisation des centres-villes;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de mandater l'organisme Rues Principales pour la revitalisation du centre-ville au coût de 33 000 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

**2020-053**

**Cours d'eau Mercure - Nettoyage**

Document : Dossier de l'inspectrice en bâtiment et en environnement daté du 18 décembre 2019.

CONSIDÉRANT que le cours d'eau Mercure est un cours d'eau verbalisé;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham n'a plus juridiction sur les cours d'eau verbalisés depuis décembre 2002;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de demander à la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi d'effectuer des travaux de nettoyage dans le cours d'eau Mercure.

QUE le conseil municipal autorise le versement d'un dépôt remboursable au montant de 2 000 \$ émis au nom de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi.

QUE le conseil municipal avise la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi de son intention de procéder à la répartition des frais encourus selon la superficie contributive des terrains situés sur le territoire de la Ville de Farnham et à cet effet, demande à la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi de produire un projet de répartition



avec une marge de plus ou moins 10 % d'erreur, à titre indicatif seulement, sans obligation de la part de la Ville de Farnham de maintenir ce mode de répartition.

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé à titre indicatif dans le cadre de la rencontre des intéressés.

**2020-054 Comité consultatif d'urbanisme - Nomination d'un membre**

CONSIDÉRANT le départ de M<sup>me</sup> Annie Gemme;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de nommer M. Samuel Paquette à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme pour un terme de deux ans à compter de ce jour.

QUE des remerciements soient transmis à M<sup>me</sup> Gemme pour les services offerts à la Ville de Farnham.

**2020-055 Demande de permis - 438, rue de l'Hôtel-de-Ville**

Document : Résolution CCU-191210-4 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 10 décembre 2019.

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de la résolution 2018-618;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de refuser la demande visant à autoriser que demeure en place la fenêtre à battants installée sans autorisation sur le bâtiment du 438, rue de l'Hôtel-de-Ville en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

QUE la décision transmise dans la résolution 2016-485 exigeant le remplacement de la fenêtre par une fenêtre à guillotine est maintenue.

QUE la résolution 2018-618 soit abrogée à toutes fins que de droit.

**2020-056 Demande de dérogation mineure - 1265, rue Georges-F.-Slack**

Document : Résolution CCU-191210-7 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 10 décembre 2019.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été déposée afin de permettre l'implantation d'un bâtiment principal industriel à une distance de 12,84 m de la limite de lot avant, alors que la grille des spécifications I3-003 du *Règlement 458 sur le zonage* exige une marge avant minimale de 15 m pour les bâtiments principaux industriels;

CONSIDÉRANT que le bâtiment a été implanté à 12,84 m de la limite de lot avant en 2004 et que la non-conformité a été soulignée seulement en 2018 par un arpenteur;

CONSIDÉRANT que le bâtiment est, en grande majorité, implanté conformément à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT que l'implantation actuelle du bâtiment est harmonieuse malgré cette non-conformité;



CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié sur le site Internet de la Ville de Farnham le 12 décembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1265, rue Georges-F.-Slack, lot 4 447 929 du cadastre du Québec, visant à permettre l'implantation d'un bâtiment principal à une distance de 12,84 m de la limite avant de propriété, alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une limite avant minimale de 15 m.

**2020-057**

**Demande de dérogation mineure - 850, rue Principale Ouest**

Document : Résolution CCU-191210-6 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 10 décembre 2019.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été déposée afin de permettre l'aménagement de deux bandes de verdure ayant une largeur de 1,5 m et de 2,5 m, alors que l'article 17.3.2 du *Règlement 458 de zonage* exige des bandes de verdure d'une largeur minimale de 3 m sur les limites de propriété étant contiguës à une emprise de rue, lorsqu'il est prévu d'y implanter une station-service;

CONSIDÉRANT que la réduction de la largeur de la bande de verdure étant située à l'extrémité de l'aire de stationnement permettrait aux véhicules d'effectuer des manœuvres de recul et d'ainsi sortir de face du stationnement;

CONSIDÉRANT que la bande de verdure longeant les cases de stationnement sur la limite latérale gauche de la propriété est elle-même bordée par un espace de verdure;

CONSIDÉRANT que d'autres espaces libres peuvent être aménagés en espaces verts sur la propriété pour compenser les espaces perdus pour l'aménagement de l'aire de stationnement;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié sur le site Internet de la Ville de Farnham le 12 décembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter la demande de dérogations mineures pour la propriété sise au 850, rue Principale Ouest, lot 4 353 600 du cadastre du Québec, visant à permettre :

- L'implantation d'une bande de verdure d'une largeur de 2,5 m sur une portion de la limite de propriété avant étant contiguë à la rue Principale Ouest, alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent l'implantation d'une bande de verdure d'une largeur de 3 m.
- L'implantation d'une bande de verdure d'une largeur de 1,5 m sur une portion de la limite latérale gauche de la propriété étant contiguë à la route 104, alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent l'implantation d'une bande de verdure d'une largeur de 3 m.





**2020-058      Projet commercial - 850, rue Principale Ouest**

Document :      Résolution CCU-191210-5 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 10 décembre 2019.

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée afin d'analyser le plan d'implantation d'un projet commercial à venir;

CONSIDÉRANT que la proportion d'espaces verts est faible sur le plan d'implantation présenté;

CONSIDÉRANT que certains espaces asphaltés pourraient être convertis en espaces verts;

CONSIDÉRANT que les accès prévus permettent un aménagement harmonieux de la propriété;

CONSIDÉRANT que l'emplacement projeté du bâtiment est cohérent avec le projet;

CONSIDÉRANT que plusieurs étapes restent à venir afin de compléter la procédure d'approbation du projet de construction;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter le plan projet d'implantation soumis pour un projet commercial au 850, rue Principale Ouest, en ce qui concerne l'implantation du bâtiment et des accès à la propriété.

QUE les aménagements paysagers devront être revus et des plans d'aménagement paysager devront ainsi être présentés lors du dépôt final pour l'approbation globale du projet et ce, afin que les espaces verts soient maximisés.

QU'afin que le projet soit traité dans son ensemble, les élévations du bâtiment et les revêtements projetés devront être présentés, ainsi que des plans d'aménagement paysager et des croquis des enseignes commerciales prévues.

QUE de plus, avant qu'un permis ne soit délivré, les requérants devront obtenir leur autorisation du ministère des Transports pour implanter les accès à la propriété, ainsi que leur permis de débit de pointe de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi pour le drainage de la propriété.

**2020-059      Organisme de bassin versant de la Yamaska - Renouvellement d'adhésion**

Document :      Courriel de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska daté du 26 novembre 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de renouveler l'adhésion de la Ville de Farnham à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska pour l'année 2020, au coût de 50 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.



**Loisirs, culture et tourisme**

**2020-060 Fête de la pêche 2020**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 5 décembre 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser M<sup>me</sup> Julie Laguë, trésorière, à déposer des demandes de subvention auprès de la Fondation de la Faune du Québec et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre des activités tenues le 6 juin 2020 pour la Fête de la pêche.

QUE M. Éric Tremblay, coordonnateur culture et vie communautaire, sera la personne responsable de cet événement pour la Ville de Farnham.

**2020-061 Dek 104 - Vente et service de boissons alcoolisées**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 11 décembre 2019.

CONSIDÉRANT que l'organisme Dek 104 désire obtenir un permis permanent de vente et service de boissons alcoolisées au 451, rue Saint-André Sud, suite 301 (Surface Robert-Michaud);

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'organisme Dek 104 à déposer une demande de permis permanent pour la vente et le service de boissons alcoolisées au 451, rue Saint-André Sud, suite 301 (Surface Robert-Michaud)

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

**2020-062 Remplacement du revêtement au sol de l'aréna Madeleine-Auclair**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 11 décembre 2019.

CONSIDÉRANT que l'adhésion de la colle utilisée lors de la première pose ne semble pas être adéquate;

CONSIDÉRANT que la durabilité de l'installation est inquiétante;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Advantage Sport est très collaborative et souhaite assurer notre satisfaction dans ce projet;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers qu'à la suite d'une visite de l'entreprise pour valider les derniers travaux effectués et apporter les correctifs aux déficiences observées, une somme de 50 % de la somme actuellement retenue (6 335 \$, excluant les taxes) soit libérée, à la condition qu'une garantie additionnelle sur les travaux effectués soit effective jusqu'au 30 septembre 2021.



QUE le solde de 50 % pourra être libéré au mois de mai 2020, soit après la fermeture des compresseurs de l'aréna Madeleine-Auclair, afin de valider si le changement de température dans l'infrastructure n'affecte pas la tenue du revêtement. Si toutefois, lors de l'inspection des travaux il est constaté que les déficiences sont nombreuses, cette somme pourrait être retenue de façon définitive.

QU'à la suite de cette visite de mai 2020, si les problèmes persistent, une garantie supplémentaire de cinq ans sera alors exigée. Cette garantie stipulera que lorsque des déficiences seront observées et mentionnées à Advantage Sport, ceux-ci s'engagent à effectuer les travaux correctifs, sans frais, dans un délai de trente jours.

QU'une entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

## Représentation

2020-063

### Fondation jeunesse Brome-Missisquoi - Souper bénéfice

Document : Courriel de la Fondation jeunesse Brome-Missisquoi reçu le 9 décembre 2019.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que M. Patrick Melchior soit autorisé à assister au souper bénéfice de la Fondation Brome-Missisquoi, le 13 février 2020 à West-Brome au coût de 125 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-311.

### Seconde période de questions

Trois des dix-huit personnes présentes s'expriment sur les sujets suivants :

- Réaménagement de la piste cyclable.
- Pavage de la rue Principale abîmé.
- Réfection de la rue Yamaska et du boulevard Magenta.
- Trottoirs glissants.
- Déneigement des rues.
- Café causerie du Centre d'action bénévole le 7 février.
- Souper communautaire du Centre d'action bénévole le 21 février.
- Port du casque obligatoire à l'aréna.



### Informations des conseillers

Le maire cède la parole aux conseillers, lesquels s'expriment sur les sujets suivants :

Nathalie Dépeault                      Paire de protège-chaussures oubliées dans la salle du conseil.

---

Daniel Campbell                      Centre de la nature de nouveau ouvert au public.

Augmentation de la population de Farnham.

---

Sylvie Ouellette                      Spectacle de Guy Nantel le 28 février.

---

Jean-François Poulin                      Fier de l'équipe des élus et du directeur général.

---

Sur proposition du président, la séance est levée à 19 h 43.

---

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

---

Patrick Melchior  
Maire